

IGE+XAO

Société Anonyme au capital de 6 752 900 euros

Siège social : Immeuble « Le Pythagore »

25-27 boulevard Victor Hugo

31773 COLOMIERS

338 514 987 RCS Toulouse

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX D'ADMINISTRATION ET SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président de votre Conseil d'administration vous rend compte, dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par votre Société.

Le Président s'est appuyé pour ce faire sur les travaux préparatoires et les diligences conduites par le responsable financier et dont ce dernier lui a rendu compte.

Afin de garantir la qualité et la fiabilité de l'information financière produite, un processus de renforcement et d'amélioration continue du contrôle interne est mis en œuvre au sein du Groupe IGE+XAO.

PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IGE+XAO s'est attaché à mettre en œuvre des procédures visant l'application des principes et recommandations de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées énoncés dans le rapport Viennot de juillet 1995 et de juillet 1999 et le rapport Bouton de septembre 2002.

Les mesures prises qui se rapportent en particulier, mais non exclusivement :

- ✓ à la responsabilité et à l'indépendance des administrateurs,
- ✓ aux règles de communication de l'information,
- ✓ et au respect des droits des actionnaires,

sont détaillées dans le règlement intérieur (cf annexe n°1) adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 12 juillet 2004.

Au cours de cette même séance, le Conseil d'administration a décidé de faire le point une fois par an sur son fonctionnement (article 4 du règlement intérieur).

IGE+XAO est une société anonyme de type classique gérée par un conseil d'administration et dont les actions sont inscrites aux négociations sur l'Eurolist d'Euronext Paris (Compartiment C) depuis 1997.

La Direction Générale de la Société est exercée par le Président du Conseil d'administration, qui cumule les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général, assisté de son Directeur général délégué.

1 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Société est composé des 4 membres suivants nommés par l'Assemblée générale pour une durée de 6 ans :

- ✓ M. Alain Di Crescenzo Président Directeur Général et Directeur Général
- ✓ M. Charles Baudron Directeur Général Délégué
- ✓ M. Jean Baudron Administrateur
- ✓ M. Pierre Revel-Mouroz Administrateur

Le tableau de synthèse sur les nominations ainsi qu'une présentation plus détaillée des mandataires sociaux et des dirigeants figurent en annexe n°2.

La liste des fonctions exercées par les membres du Conseil d'administration dans d'autres sociétés figure dans le rapport de gestion.

La Société a retenu la définition du rapport Bouton concernant la notion d'administrateur indépendant : administrateur non salarié ou mandataire social de la Société, administrateur sans lien familial proche avec un mandataire social, administrateur exerçant son mandat depuis moins de 12 ans dans la Société, administrateur n'ayant pas exercé en qualité de commissaires aux comptes ou experts pour la Société depuis au moins 5 ans. M. Pierre Revel-Mouroz répond à cette définition.

2 Fréquence des réunions

Dans son règlement intérieur, le Conseil d'administration a précisé la nécessité de se réunir au moins une fois tous les deux mois selon un calendrier prévisionnel pré-établi sur l'exercice et modifiable.

Durant l'exercice 2004-2005, le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois sur convocation et sous la présidence du Président-Directeur Général à l'effet de délibérer sur les questions suivantes :

SEANCES	OBJET
13/07/04	<ul style="list-style-type: none">▪ changement de véhicule de fonction du Président du Conseil d'administration et évaluation de l'avantage en nature y afférent,▪ autorisation d'avance en compte courant au profit de la filiale IGE+XAO Balkan à hauteur de 55 000 euros.
04/10/04	<ul style="list-style-type: none">▪ autorisation en vue d'incorporer en capital l'avance consentie en compte courant à la société Anyware Technologies.
21/10/04	<ul style="list-style-type: none">▪ examen et arrêt des comptes et du bilan de l'exercice social ainsi que des comptes consolidés clos le 31 juillet 2004,▪ nomination de M. Lopez co-commissaire aux comptes titulaire en remplacement de M. Dailhé dont le mandat arrivait à terme,▪ mise en conformité du programme de rachat d'actions.
9/12/04	<ul style="list-style-type: none">▪ constatation de l'avance en compte courant au profit de la société MAYRIDIS VOYAGES.
18/02/05	<ul style="list-style-type: none">▪ examen du projet d'acquisition de 49% des parts de la société CAE DEVELOPMENT au Danemark,▪ examen du projet d'acquisition d'un fichier clientèle auprès de la société NEWTEC INNOVACIONES TECNICAS en Espagne ainsi que d'un accord de partenariat avec la société IGE SA,▪ constatation du nombre d'actions propres détenues par la Société « IGE+XAO » à la date du 15 février 2005. Arrêté du montant devant être porté au poste « Report à nouveau ».
22/04/05	<ul style="list-style-type: none">▪ arrêté du compte de résultat consolidé du premier semestre de l'exercice 2004-2005,▪ examen du projet d'acquisition de 51% des parts sociales de la société BBS CONCEPTION.
07/06/05	<ul style="list-style-type: none">▪ arrêté du chiffre d'affaires consolidé au 30 avril 2005,▪ autorisation d'un cautionnement pour le compte de la filiale IGE+XAO Limited,▪ décision d'affectation des actions propres détenues par la Société IGE+XAO,▪ autorisation d'avance en compte courant au profit de la filiale IGE+XAO Balkan de 100 000 euros.
29/07/05	<ul style="list-style-type: none">▪ attribution d'une prime exceptionnelle de bilan au Président du Conseil d'Administration,▪ mise à jour du plan d'options de rachat d'actions adopté lors du Conseil d'administration du 2 juin 2003,▪ compte rendu du Comité de rémunération sur l'exercice,▪ conclusions sur le mode de fonctionnement du Conseil d'administration sur l'exercice,▪ synthèse et point sur la situation des filiales dont MAYRIDIS VOYAGES.

Les représentants du Comité d'entreprise sont convoqués à chacune des réunions du Conseil d'administration. Conformément à l'article L.225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui examinent et arrêtent les comptes semestriels et annuels.

Tous les administrateurs assistent en général aux séances du Conseil d'administration.

3 Tenue des réunions

Les réunions ont lieu au siège social de la Société.

4 Rémunération

Il n'y a pas eu d'attribution de jeton de présence au cours de l'exercice 2004/05.

5 Missions et fonctionnement des Comités du Conseil d'administration

A ce jour, le Conseil d'administration a mis en place un Comité de rémunérations dont les missions et le mode de fonctionnement sont présentés dans les articles 6 et 7 du règlement intérieur.

Il est présidé par Monsieur Pierre Revel-Mouroz, administrateur indépendant, qui peut se faire assister par tout ou partie des membres du Conseil et, tant que de besoin, par toute personne de son choix.

Le Comité de rémunération est opérationnel depuis le 1^{er} octobre 2004.

Sa première mission a porté sur une analyse des rémunérations des dirigeants de sociétés comparables à IGE+XAO en termes de métier et de taille. Son rapport a été remis au Président du Conseil d'administration et discuté lors de la séance du 29 juillet 2005.

En 2006, la mission principale du Comité de rémunération portera la détermination de la partie variable de la rémunération des dirigeants.

POUVOIRS DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTEUR GENERAL

1 Limitations aux pouvoirs par les statuts

Les statuts ne limitent pas les pouvoirs du Président. Ce dernier est toujours rééligible sous réserve de la limite d'âge fixée à 75 ans.

2 Limitations aux pouvoirs par le règlement intérieur

Le Conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et veille à leur mise en œuvre par la Direction générale.

Les orientations à moyen terme des activités du Groupe sont définies chaque année par un plan stratégique dont le projet est préparé et présenté par le Président et adopté par le Conseil d'administration.

Le Président est chargé de mettre en œuvre les orientations du plan stratégique.

Le Président doit obtenir l'autorisation du Conseil d'administration pour engager la Société dans le cadre d'investissements ou de désinvestissements d'un montant supérieur à 2 000 000 d'euros par opération.

Le Président porte à la connaissance du Conseil d'administration tout problème ou, plus généralement, tout fait mettant en cause la mise en œuvre d'une orientation du plan stratégique.

Procédures de contrôle interne et objectif du rapport

1 Définition du contrôle interne

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur ont pour objet de :

- ✓ veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnes respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes au Groupe.
- ✓ vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe.
- ✓ prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers, sans pouvoir toutefois constituer une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant pas fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés

2 Organisation

Direction et encadrement

Le Comité de direction est composé du Président du Groupe (aspects «Business» soit les divisions Commerce, Administration et Finance), du Directeur «R&D» et du Directeur «Solutions» (développement auprès des Grands Comptes). Il se réunit régulièrement au siège

ou en tout autre lieu, en présence, si besoin est et selon les sujets, de responsables Groupe pour :

- ✓ mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil d'administration,
- ✓ définir les actions et prendre les décisions permettant d'atteindre les objectifs,
- ✓ s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Ces réunions sont organisées au moins une fois par mois.

Le Comité de direction organise également une fois par an en début d'exercice une réunion plénière (« Kick-off ») au cours de laquelle :

- ✓ la stratégie du Groupe, approuvée par le Conseil d'administration, est présentée ;
- ✓ les objectifs et missions sont déclinés de façon opérationnelle au sein de chaque division ;
- ✓ les organigrammes fonctionnels sont arrêtés ;
- ✓ les objectifs individuels des responsables du Groupe sont définis.

Une à deux fois par an, un comité de Direction étendu est organisé selon un ordre du jour préalablement arrêté. Il rassemble la Direction, les présidents des sociétés filiales et les responsables supports du Groupe (Corporate) et a pour objectif de faire le point sur les objectifs définis lors du Kick-off ainsi que de traiter de sujets particuliers (projets importants, évolutions des marchés, ressources humaines, finances,...) présentés par la Direction ou les membres participants. Ces réunions font l'objet de compte-rendus écrits.

Le comité de Direction anime un comité de management une fois par mois depuis le 1^{er} novembre 2004 et selon un calendrier arrêté pour l'exercice - soumis toutefois aux aléas de l'activité - qui rassemble physiquement ou par téléphone, les acteurs clés du Groupe et dont l'objectif est d'informer ces derniers sur les évolutions stratégiques du Groupe. Le Comité de direction a décidé qu'il n'y aurait pas de compte-rendu formalisé à l'issue de ces réunions d'information pour des raisons de confidentialité des sujets abordés.

Parallèlement, des réunions sont mises en place régulièrement par division.

Information comptable, financière et de gestion

IGE+XAO dispose d'un responsable financier Corporate qui rend compte directement au Président Directeur Général. A ce titre, il :

- ✓ fixe les calendriers des arrêtés de comptes semestriels et annuels et de chiffre d'affaires mensuels et établit les reportings Groupe correspondants ;
- ✓ supervise au sein du Groupe les services comptables et les comptables extérieurs au Groupe en charge du suivi des comptabilités dans nombre de filiales étrangères ;
- ✓ est en charge de l'établissement de la consolidation des comptes du Groupe ;
- ✓ assure la liaison avec les Commissaires aux comptes du Groupe, des filiales et les autres experts indépendants ;
- ✓ prépare les communications financières à destination du Marché ;
- ✓ veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur et propose toute amélioration souhaitable ;
- ✓ participe à la mise en place des règles et procédures du Groupe, des modes de gestion de trésorerie, des financements, emprunts, garanties ou cautions ;
- ✓ participe aux études concernant l'évolution des principes et règles comptables, l'évolution du périmètre juridique du Groupe et son organisation,
- ✓ supervise l'établissement des budgets des Sociétés du Groupe.

L'organisation comptable française comporte une équipe composée de 7 personnes dirigée par un chef comptable, recruté en janvier 2004 pour conforter la comptabilité et la qualité des informations en découlant au sein des sociétés françaises. L'organisation de ce service est fondée sur la séparation des fonctions :

- ✓ le chef comptable est en charge des synthèses comptables et de la production des comptes, de la préparation des opérations de clôture trimestrielles, semestrielles et annuelles, de la déclaration des résultats et de la fiscalité afférente, de la supervision des saisies comptables, des paiements clients et fournisseurs ainsi que des reportings périodiques de trésorerie et de chiffre d'affaires ;
- ✓ un comptable est responsable du cycle achats / fournisseurs ainsi que du suivi de la procédure d'autorisation des achats ; il est secondé dans ses tâches par un comptable chargé de la saisie comptable des achats et des frais de déplacement ;
- ✓ la trésorerie est suivie au niveau de la comptabilité par une personne qui complète également le reporting de gestion afférent ;
- ✓ un comptable est responsable du cycle ventes / clients, du suivi des clients douteux et de l'élaboration des reportings mensuels de chiffre d'affaires ;
- ✓ deux personnes sont en charge de la relance clients et du reporting y afférent.

Les aspects sociaux et leur préparation en vue de leur comptabilisation relèvent des Ressources Humaines.

Contrôle de gestion et Budgets

Depuis le mois d'avril 2005, un contrôleur de gestion a rejoint IGE+XAO ; il est principalement en charge, sous la supervision du responsable financier Corporate, du suivi des budgets des entités du Groupe mais également du suivi transversal des projets en support au département Solutions.

Les budgets ainsi définis sont validés par la Direction. Ils doivent permettre une analyse permanente comparant les chiffres réels mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente et la mise en place d'actions correctives pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'activité. Des tableaux de bord mensuels sont instaurés à destination de la Direction financière.

Ce process est en cours de mise en place.

3 Procédures et directives

Rédaction des procédures et des directives

Les principales règles et procédures sont élaborées par le responsable financier Corporate du Groupe.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément au Code de Commerce, au décret d'application du 23 mars 1967, à l'arrêté du 22 juin 1999 portant sur l'homologation du règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable.

Les principes comptables sont régulièrement actualisés. La procédure de consolidation sera formalisée en 2006.

En application du règlement n°1606/2002 et conformément à la norme IFRS 1, Première adoption des IFRS, les comptes consolidés du Groupe IGE+XAO au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2006 seront établis selon les normes comptables internationales en vigueur au 31 juillet 2006 avec un comparatif établis selon les mêmes normes.

Afin de publier cette information comparative, IGE+XAO doit préparer un bilan d'ouverture au 1er août 2004, point de départ pour appliquer les normes IFRS et date à laquelle les impacts du passage seront enregistrés en capitaux propres. IGE+XAO doit retraiter également l'ensemble des flux de trésorerie 2003/2004 afin d'assurer la présentation de cet exercice comparatif.

Contrôles de l'information comptable et financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par le responsable financier Corporate avec l'assistance du contrôleur de gestion tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celui-ci :

- ✓ contrôles des états financiers : des instructions de reporting financier comprenant un rappel des principes comptables, le calendrier de transmission des informations, la matrice du reporting financier (comprenant le bilan, le compte de résultat, des tableaux de flux et des données qualitatives), le modèle d'accusé de réception des instructions sont communiqués tous les ans aux filiales.
- ✓ Chaque trimestre, les responsables des filiales ou leurs comptables externes adressent au responsable financier Corporate par voie électronique et par courrier leurs reportings financiers selon le calendrier pré-défini ci-avant. Ces informations financières, la bonne application des procédures d'arrêté, les retraitements et la réconciliation des comptes intra-groupe sont contrôlés de façon exhaustive puis sont utilisés pour les besoins de la consolidation et pour valider les données de gestion (suivi du chiffre d'affaires, suivi des budgets notamment – cf ci-après).
- ✓ Les cabinets comptables des filiales de très petite taille transmettent directement et mensuellement au responsable financier Corporate, après validation par les Responsables de filiale, les documents comptables extraits de leur système.
- ✓ Contrôle des reportings mensuels de chiffre d'affaires : le responsable financier effectue des contrôles de cohérence par rapport aux données budgétaires et à celles de l'exercice passé. Les écarts et évolutions sont analysés. Trimestriellement, les données du reporting de chiffre d'affaires sont rapprochées des données comptables.

Audit interne

Au cours de l'exercice 2004-2005, les diligences d'audit interne ont porté principalement sur :

- ✓ mise en place d'un suivi centralisé de la facturation Clients de toutes les entités du Groupe opérationnel début 2005-2006 ;
- ✓ ouverture d'une mission interne sur les relations intra-Groupe ;
- ✓ mise en place en France d'un logiciel de rapprochement bancaire automatique et d'un module de gestion des immobilisations visant une meilleure qualité des traitements et une plus grande efficacité.

Ces diligences sont réalisées par les comptables sous la supervision du responsable financier corporate.

Les perspectives d'évaluation du contrôle interne s'apprécieront en termes de délais et de qualité de l'information. Les paramètres plus précis restent à définir.

Relations avec les commissaires aux comptes

Conformément à la loi, ils ont libre accès aux documents et aux salariés du Groupe pour réaliser leur mission. Ils sont conviés à des réunions de préparation de mission ainsi qu'à des réunions points en cours d'arrêté pour discuter notamment des principaux points d'audit et des options d'arrêté.

Les Commissaires aux comptes sont régulièrement invités aux réunions du Conseil d'administration examinant les comptes semestriels et annuels ou traitant de sujets à caractère comptable ou financier.

4 Gestion des risques spécifiques

Les risques sont détaillés dans le document de référence d'IGE+XAO. Les moyens de contrôle visant à limiter les risques les plus spécifiques à l'activité d'IGE+XAO sont les suivants :

- Risques liés à l'activité

IGE+XAO conduit une politique de veille afin d'adapter son organisation au mieux des évolutions de son métier et de son marché et reste en permanence à l'écoute de ses clients et prospects et de leurs attentes.

- Dépendance à l'égard du personnel clé

Il n'existe aucune garantie que la Société parviendra à fidéliser sur le long terme ses principaux dirigeants ou collaborateurs importants pour la poursuite de son exploitation. Toutefois, un certain nombre de mesures ont été mises en œuvre (politique salariale ciblée, plan d'options de rachat d'actions,) afin de conserver au sein du Groupe les personnels clés et à haut niveau. La politique de gestion de carrière est en cours de généralisation au sein du Groupe.

- Risques lié au traitement de l'information

Afin de limiter le risque lié aux obligations des dirigeants et des personnes qui leur sont proches eu égard à l'information dont elles ont connaissance et aux titres de la Société, IGE+XAO a mis en place et diffusé aux personnes concernées, et en priorité aux dirigeants, une procédure d'information.

- Risques juridiques

IGE+XAO se protège des principaux risques de nature juridique en souscrivant des polices d'assurance couvrant ces risques. Les primes relatives aux contrats d'assurance ne représentent pas des montants significatifs sur l'exercice. Ces contrats sont recensés dans le document de référence.

Par ailleurs, IGE+XAO s'entoure, le cas échéant, des conseils d'avocats afin de sécuriser les transactions ou tout autre acte de la vie du Groupe.

- Risques liés à l'élaboration des comptes consolidés

La fiabilité des procédures de production des comptes consolidés d'IGE+XAO est assurée par :

- ✓ le processus de consolidation géré par le responsable financier corporate (cf procédures ci-avant) ;
- ✓ les comptabilités des filiales sont gérés par des professionnels de la comptabilité indépendants ;
- ✓ la consolidation est réalisée en interne grâce à un logiciel dédié ;
- ✓ les états financiers et la consolidation des comptes font l'objet d'un audit complet au 31 juillet et d'une revue limitée au 31 janvier.

5 Objectif à court et moyen terme

En 2005/2006, le Groupe poursuivra sa démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne. Il portera notamment ses efforts sur :

- la mise en place des nouvelles normes IFRS et des adaptations qui en découlent en termes d'organisation le cas échéant ;
- la simplification de l'organigramme fonctionnel du Groupe en France ;
- l'ouverture d'une mission sur le système d'information interne ;
- la poursuite de la formalisation des procédures internes.

Colomiers, le 21 novembre 2005,

Le Président

ANNEXE 2

MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET EQUIPE DIRIGEANTE

Tableau de synthèse

MEMBRES	MANDATS			FONCTIONS PRINCIPALES EXERCEES		AUTRES FONCTIONS
	MANDATS	PREMIERE NOMINATION	ECHEANCE AG STATUANT SUR LES COMPTES CLOS AU	DANS LA SOCIETE	EN DEHORS DE LA SOCIETE	
A. DI CRESCENZO 23-25 boulevard Victor Hugo 31 773 Colomiers	Président du Conseil d'administration et Président Directeur Général	29/01/1998	31/07/2009	Directions administrative et financière / filiales commerciales	--	--
C. BAUDRON 23-25 boulevard Victor Hugo 31 773 Colomiers	Directeur Général Délégué et administrateur	Depuis la création de la Société en 1986	31/07/2006	Directeur R&D	--	--
J. BAUDRON 7 Rue des Glaieuls 31 700 Blagnac	Administrateur	Depuis la création de la Société en 1986	31/07/2006	--	--	--
P. REVEL-MOUROZ CEVA 10, avenue Ballastière 33500 LIBOURNE	Administrateur indépendant	28/09/2004	31/07/2010	--	Directeur adm.et financier	--

Les membres du Conseil d'administration doivent être détenteurs d'une action IGE+XAO pour pouvoir siéger.

Expertises et compétences

Alain Di Crescenzo occupe le poste de Président Directeur Général du Groupe IGE+XAO depuis 1997. Son parcours professionnel est étroitement lié à l'évolution du Groupe : en 1988, il intègre la société XAO en tant que Responsable d'Activité puis devient le Directeur Général successivement de XAO en 1991 puis d'IGE+XAO en 1995 suite au rachat de XAO par la société IGE. Alain Di Crescenzo est, par ailleurs, élu à la chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse. Il est également Administrateur de la Société Mémopages.com (Paris) et Vice-Président du Conseil de Surveillance de la société Access Commerce (Toulouse). Alain Di Crescenzo est Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers.

Charles Baudron est le fondateur d'IGE en 1984. Il a été le Président Directeur Général d'IGE+XAO jusqu'à l'introduction du Groupe sur la Bourse de Paris en 1997. Depuis, en qualité de Directeur Général délégué, il est à la tête de la Direction Recherche et Développement du Groupe qui compte environ 170 personnes (20 en Design, 150 en Laboratoires) réparties sur 4 sites (Pologne, Bulgarie, Danemark et France). Il gère ainsi le procédé complet de génération des logiciels IGE+XAO de la conception au développement. Charles Baudron a été élu en 1994 Lauréat de la Victoire des Autodidactes en Midi Pyrénées.

Robert Grezes occupe actuellement la place de Directeur Solutions au sein d'IGE+XAO. Il encadre opérationnellement une équipe de près de 40 personnes sur plusieurs sites dont l'objectif est l'intégration des produits du Groupe dans les systèmes d'information des clients, et notamment ceux des grands industriels. Actionnaire dès la création d'IGE en 1986, il a rejoint le Groupe en 1988 en qualité de Directeur technique adjoint et a ainsi participé activement au développement progressif des produits d'IGE+XAO. Auparavant, il a travaillé, en Côte-d'Ivoire pendant plus de 15 ans, en tant que Responsable des développements informatiques et industriels dans une entreprise de textile. Robert Grezes est titulaire d'un Diplôme Universitaire en informatique.

Jean Baudron, le père de Charles Baudron, est ingénieur en Thermie suite à une formation aménagée d'ingénieur au CNAM suivie dans les années 60. Il a mis à profit son savoir dans différentes sociétés (Venot Pic, Société des Ponts Jumeaux et TubSud). A partir de 1972, il devient Ingénieur Conseil Thermicien et crée différents concepts industriels qu'il valorise auprès de sociétés nationales ou de services publics : le Système Pénates avec GDF (Tableau de bord d'appartement agréé par le Ministère de l'Energie), le service de «Simulation Thermique des bâtiments» destiné aux bâtiments administratifs. Jean Baudron a, par ailleurs, été Maître de Conférence à l'Université Paul Sabatier de Toulouse et Professeur vacataire à l'INSA Génie Mécanique et Energétique de Toulouse. Il a également participé à la création d'IGE. Aujourd'hui, Jean Baudron est à la retraite.

Pierre Revel-Mouroz est le Directeur Administratif et Financier du groupe Ceva Santé Animale (ancienne activité Santé Animale du groupe Sanofi) dont le chiffre d'affaires 2005 est d'environ 260 millions d'euros et qui détient près de 40 filiales dans le monde. Jusqu'en juin 2000, il a été associé du cabinet Ernst & Young au sein duquel il était responsable de l'activité Entrepreneurs pour le pôle Sud - Ouest et membre du comité de direction de l'activité au niveau national. Pierre Revel-Mouroz est diplômé de l'ESSEC et expert-comptable diplômé.